



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 39
Compte-rendu du conseil municipal
Réuni le 2 mars 2026

Légalement convoqué le 25 février 2026, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 2 mars 2026 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Étaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON, Éric CHICAULT

Excusé : Jackie BOGARD

Absents : Jonathan BERNIER, Sylvain ROLLET, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD

Secrétaire de séance : Éric CHICAULT

Ordre du jour

Délibérations : <ul style="list-style-type: none">- Appui aux communes – Convention Agglo- Remboursement frais vœux 2026	Questions diverses et Tour de table <ul style="list-style-type: none">➤ Elections municipales mars 2026➤ Mur du cimetière
--	---

Appui aux communes – Convention Agglo : Depuis plusieurs années, les communes composant la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne peuvent bénéficier de la mise à disposition de services communautaires. Le conseil municipal unanime, décide de conventionner avec l'Agglo dans le cadre de l'Appui aux communes. Ces services seront facturés uniquement en cas d'utilisation selon un barème.

Remboursement frais vœux 2026 : En l'absence du Maire, le conseil municipal unanime, approuve le remboursement des frais engagés pour la traditionnelle cérémonie des vœux 2026 pour un montant de 306,10 €.

Questions diverses et Tour de table :

- **Elections municipales mars 2026 :** Madame le Maire effectue un tour de table pour connaître les disponibilités de chacun pour la tenue du bureau de vote
- **Mur du cimetière :** Des devis sont en cours. Les travaux sont envisagés cette année.
- **Eglise :** La remise aux normes électriques a été effectuée. Un éclairage des vitraux est envisagé.
- **Travaux rue de la Rouillie :** Les candélabres ont été installés et les travaux s'achèvent après le branchement des réseaux par Orange.
- **Projet des Loges :** Suite au financement de Châlons Agglo, un projet de Loge est engagé le long de la Veloroute sur la parcelle du Bois d'Alice. Ce projet sera mené en fonction d'un cahier des charges défini par la commune. Les citoyens volontaires pourront travailler en partenariat avec les participants constructeurs, dirigés par des architectes parrains et marraines du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35

Fait à Moncetz-Longevas, le 5 mars 2026
Le secrétaire : Éric CHICAULT